

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n°2

VENDREDI 7 MARS 2025



ECOLE ELEMENTAIRE Nonneville 2
42 rue de Toulouse
93600 AULNAY SOUS BOIS
01.48.66.64.45
ce.0930735u@ac-creteil.fr

Personnes présentes :

Mme COLLIN : Directrice

Enseignant(e)s : Mme TRILLES, Mme ZEGHOUDI, Mme ARMAND, Mme LAURENT, Mme LENGRONNE, M. CANTIN, Mme GONCALVES, M. MINIER, Mme GODIN NGAOFOLO, Mme SAUVAGE

ATSEMS : Mme VAZ, Mme DAVID.

Représentants des Parents d'Elèves : Mme ABASSINI, Mme BANZOUZI, Mme BRANCO, Mme CHADLI, Mme MOHAMED, Mme DA COSTA.

Personnes absentes (excusées) :

M. GUERY : Inspecteur de l'Education Nationale

M. LIBERMAN : Enseignant

Madame BAZIZ : Enseignante

Mme GIMENEZ : Représentant de la municipalité

Ordre du
Jour

1. Carte scolaire 2025 – 2026 et effectifs prévisionnels.
2. La vie de l'école : les projets en cours, les évènements passés et futurs.
3. La coopérative : budget et achats.
4. Les élèves : Evaluations nationales CP, orientation collège, liaison CM2 - 6^{ème}.
5. La sécurité : les PPMS.
6. Les travaux.
7. Questions.

Ordre du jour n°1 :

Carte scolaire 2025 – 2026 et effectifs prévisionnels.

L'effectif actuel de l'école est de 268 élèves. Nous avons eu 8 élèves radiés et 11 nouvelles inscriptions depuis la rentrée de septembre.

Pour la rentrée 2025 – 2026, 50 élèves de CM2 quitteront l'école pour aller au collège sauf maintiens éventuels.

De plus, 46 élèves de Grande Section de maternelle devraient faire leur entrée en classe de CP sauf éventuelles demandes de dérogations et déménagements ou emménagements.

Voici donc les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025 – 2026 :

- CP : 46 élèves
- CE1 : 45 élèves
- CE2 : 58 élèves
- CM1 : 57 élèves
- CM2 : 49 élèves
- ULIS : 9 élèves (pour le moment, sous réserve de nouvelles inscriptions)

Ce qui fait un total de 264 élèves pour 12 classes dont 9 élèves en classes d'ULIS.

L'école n'est pas en situation d'une fermeture ou d'une ouverture de classe pour le moment selon la carte scolaire décidée actuellement.

Par ailleurs, nous avons accueilli Madame SBIKA, AESH en classe ULIS, depuis le 13 janvier.

Ordre du jour n°2 :

La vie de l'école : les projets en cours, les événements passés et futurs.

Les festivités.

Fête de l'école : La fête de l'école aura lieu le 14 juin. Mme Abassini précise qu'elle aura lieu de 12h00 à 16h00. Un repas froid sera organisé ainsi que de nombreux stands, une tombola...

Spectacle : le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 7 juin au matin.

Le Festival du Livre : la semaine de 10 au 14 mars 2025. Des livres seront présentés aux élèves dans la salle polyvalente. Ils choisiront les livres selon leurs préférences et montreront leurs choix à leurs parents. Puis, avec l'argent des livres commandés, l'école récupère un pourcentage qui sera réinvesti dans l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école (20% de la somme récoltée sous la forme de livres). Des affiches seront apposées et des bons de commande seront donnés à chaque élève. Les parents pourront passer commande soit par le biais de l'école soit par internet et ce jusqu'au 16 mars. Les livres commandés seront livrés à l'école.

L'école organise également une journée porte-ouverte pour les parents : ils auront la

possibilité de venir découvrir ces ouvrages le jeudi 13 mars de 8h00 à 8h45 et de 16h30 à 17h30.

Carnaval : Vendredi 11 avril 2025. Les élèves se déguiseront et un goûter commun sera organisé. Les familles seront informées par le biais du cahier de liaison.

Spectacle de fin d'année : Samedi 7 juin 2025.

Les Olympiades : Les Olympiades auront lieu le 26 ou 27 juin (en fonction de la météo). Les installations au collège Simone Veil ont déjà été réservées. Comme les années précédentes, lors de cette journée sportive, tous les élèves de l'école se retrouveront pour s'affronter et s'amuser dans des épreuves sportives.

Photos : Les photos en noir et blanc seront réalisées le mardi 25 mars après-midi. Un mot sera donné aux familles.

- **Les projets de classes.**

Musée en herbe : La semaine du 20 au 28 janvier, tous les élèves de l'école ont eu l'opportunité de participer à des ateliers sur certains artistes. Chaque atelier se déroulait sur une matinée ou un après-midi avec une présentation de l'artiste en question et de certaines de ses œuvres ainsi que l'apprentissage d'une technique de l'artiste étudié avec la production d'un tableau par chaque enfant. Ce fut l'occasion de (re) découvrir des artistes et leur vie, leurs œuvres pour les élèves. Ainsi :

- Les deux classes de CM1 ont découvert Hundertwasser
- La classe de CE2B et d'ULIS, ont travaillées sur Matisse.
- Les classes de CE2A et CE1/CE2 ont eu la chance de travailler sur Léonard de Vinci.
- Les classes de CPA et CE1A ont travaillé sur Arcimboldo.
- Picasso a été étudié par les deux classes de CM2.
- Les élèves de CPB et CE1B ont quant à eux, travaillé sur Monnet.

Ce projet s'inscrit pleinement dans le parcours artistique préconisé par l'éducation nationale, il a permis une ouverture sur les arts, la vie des artistes, leurs œuvres et l'apprentissage de techniques artistiques. Une exposition des œuvres sera prévue en fin d'année afin de présenter ce travail et les travaux qui vont en découler aux parents. Pour rappel, cette intervention a été financée par une subvention et la coopérative de l'école.

ULIS : La classe ULIS ainsi que la classe de CE1/CE2 ont un projet commun avec la bibliothèque d'Aulnay-Sous-Bois. Les deux classes vont se rendre à la bibliothèque cinq fois dans l'année. Ces sorties permettent de travailler le guidage des élèves déficients visuels par les autres élèves ainsi qu'un travail de coopération.

Par ailleurs, l'objectif de ces séances est que les élèves de la classe ULIS réalisent une fiche de lecture à propos d'un roman qu'ils ont lus, romans adaptés, pour, par la suite, échanger avec leurs camarades de CE1/CE2 et leur donner envie de lire ces romans.

D'autre part, toujours avec les classes de Madame Lengronne et Madame Sauvage, des moments autour de jeux mathématiques adaptés, vont être organisés. Lors de ces moments d'échanges, les élèves voyants se retrouveront en situation d'élèves non-

voyants. Cela permet de sensibiliser les élèves au handicap et de mieux comprendre les difficultés des élèves de la classe ULIS.

Toujours avec l'objectif de sensibiliser les élèves au handicap et plus particulièrement à la déficience visuelle, Madame Sauvage interviendra dans les classes de CE1/CE2 et de CE2B pour parler de Louis Braille pour donner suite à l'étude du roman « Louis Braille, l'enfant de la nuit ».

Madame Sauvage ira également dans les classes de CP pour parler aux élèves de la particularité de l'ULIS et les élèves apprendront à écrire leur prénom en braille et à faire un dessin en relief comme les enfants non-voyants. Ils viendront ensuite en classe voir comment les agrandisseurs fonctionnent, comment les élèves travaillent en ULIS.

Madame Lahon, professeure de Braille, a également pour habitude de venir sensibiliser les élèves de CP à son handicap visuel et répondre à leurs questions. Elle peut également intervenir avec son chien guide afin d'expliquer le rôle de ce dernier (pourquoi il ne faut pas le caresser...).

Cécifoot : Madame Sauvage et Mme Collin vont rencontrer Monsieur Gassama, vice-président et directeur sportif du cécifoot de Bondy, afin d'organiser des séances de découverte de ce sport avec les élèves de la classe ULIS. Il serait également intéressant d'initier une autre classe à ce sport.

Kapla : Afin de travailler le repérage dans l'espace, l'équipe enseignante souhaite faire intervenir le centre de kapla de Paris. Une demande de devis est en cours. Cette intervention sera également financée par une subvention.

- **Les interventions sportives.**

Piscine : les classes de CE1 et la classe de CE1/CE2 terminent leur cycle piscine la semaine du 14 mars.

Les classes de CP commenceront leur cycle de 8 séances le 28 avril et se rendront à la piscine tous les lundis et jeudis après-midi.

Les objectifs de ces séances sont de permettre aux élèves d'apprendre à nager ou de perfectionner leurs compétences en natation, d'être autonome dans le milieu aquatique.

Les enseignants font remarquer que, depuis cette année, les parents accompagnateurs ne peuvent plus être présents au bord du bassin. Les parents aident dans les vestiaires et doivent ensuite patienter à l'accueil de la piscine pendant la séance. Les enseignants sont inquiets lorsqu'ils doivent emmener un élève aux toilettes et donc laisser un groupe sous la surveillance d'un autre adulte.

Madame Collin précise qu'une charte des parents accompagnateurs a été établie par la piscine et transmise par l'Inspection à tous les enseignants.

Danse CE1/CE2 : La classe de Madame Lengronne participera aux rencontres départementales FORUM DANSE à Saint Denis le 3 juin. La classe s'y rendra en car pour la journée.

Ces rencontres ont pour objectifs notamment de découvrir le plaisir de rencontrer d'autres classes, découvrir d'autres élèves, de se dépasser par l'aspect compétitif et

d'échanger entre enseignants sur leurs pratiques.

Judo : Les classes de CM2 ainsi que la classes de CE1/CE2 vont également terminer leur intervention judo pour laisser la place à la classe de CM1B, et aux deux classes de CE1. Ces séances ont pour objectifs de développer sa motricité et construire un langage du corps, d'adapter sa motricité à des situations variées. Mobiliser différentes ressources (physiologique, biomécanique, psychologique, émotionnelle) pour agir de manière efficiente.

Les enseignants soulignent que cette intervention est de grande qualité. Les retours sont très positifs par rapport au professeur de judo (Hadrien).

Acrosport : La classe de CE1/CE2 aura une intervention « Gym acrosport » à partir du 17 mars jusqu'au 4 juillet, tous les vendredis après-midi dans la salle de gymnastique de l'école.

Challenge sportif : Les deux classes de CM2 se sont inscrites au challenge sportif, en partenariat avec le service des sports de la ville d'Aulnay-sous-Bois. Cela se déroulera au Stade et au Gymnase du Moulin-Neuf les lundi 16, mardi 17, jeudi 19 et vendredi 20 juin 2025.

Lors de ces rencontres les élèves d'Aulnay-Sous-Bois se mesureront sur des épreuves de:

- Course longue (1km).
- Jeux d'opposition allant vers la lutte.
- Jeux de balle à la main allant vers le rugby (ou Relais/Saut sous le hall d'athlétisme en cas de pluie)
- Gymnastique au sol
- Badminton

- **Les sorties :**

- **CM1** : Les deux classes de CM1 se sont rendues à Paris pour visiter le musée du Quai Branly à Paris. Ils ont également eu l'opportunité de participer à un atelier pédagogique.
- **CE1B et CE2A** : Les deux classes se sont rendues au musée de l'Archéologie à Saint Germain en Laye le 6 janvier. Madame Laurent précise que les élèves des deux classes ont pu participer à un atelier de gravure sur des plaques d'argile (gravure d'un bison), ce qui a été très enrichissant et a beaucoup plu aux élèves. Cet atelier a été suivi d'une visite du musée. Il aurait été intéressant que la visite soit guidée.
- **Classe ULIS** : La classe de Madame Sauvage s'est rendue au centre d'escalade à Aubervilliers le 17 janvier au matin. Les élèves et les adultes ont beaucoup apprécié cette initiation à l'escalade. Ce fut l'occasion pour les élèves de dépasser leur peur et de développer de nouvelles compétences en motricité. Madame Sauvage souligne que cette sortie a été financée intégralement par le rotary club d'Aulnay-Sous-Bois.
- **CM2B et CE2B** : Le 17 janvier, après-midi, les deux classes se sont rendues au golf dans le parc de la Poudrerie. Ce fut l'occasion pour les élèves de découvrir ce

sport et de s'initier à la pratique du golf.

- **CM2A et CE1/CE2** : les élèves de CM2A et CE1/CE2 sont allées à l'abbaye de Royaumont. Monsieur Minier précise que les deux classes ont participé à un jeu de piste. Malheureusement, suite à l'actualité, la visite contée a dû être annulée, l'intervenant n'ayant pas pu se déplacer. Par ailleurs, les deux enseignants soulignent que la sortie a été perturbée par des difficultés de transport pour un élève en situation de handicap. En effet, le lundi 3 mars la directrice a appris que le véhicule PMR n'était pas disponible le jour de la sortie. Un autre car a été proposé par le service transport le 11 mars, mais les réservations d'ateliers ayant été faites en amont, il n'a pas été possible de les déplacer. Monsieur Minier ajoute que tous les moyens sont mis en place pour inclure cet élève en classe et qu'il est dommage qu'il n'en soit pas de même lors des sorties. Madame Abassini précise que ce transport PMR n'était pas disponible suite à une erreur de confirmation de la régie des cars.

Problème réseaux sociaux : À la suite de l'utilisation des réseaux sociaux en dehors du temps scolaire par des élèves des deux classes de CM2, des situations problématiques ont été évoquées par certains élèves. Une réunion d'information auprès des parents de ces deux classes a été organisée mardi 4 mars afin de sensibiliser les parents à l'utilisation des réseaux sociaux. Bien que cette situation soit extérieure à l'école, elle a rejaillit sur la vie de classe et les relations entre les élèves.

Les enseignants ont sensibilisé leurs élèves à l'utilisation de ces réseaux. Une intervention du pôle prévention violence et de l'association GENERATION NUMERIQUE aura lieu le 13 juin sur l'école.

Madame Abassini ajoute qu'une intervention de sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux a déjà eu lieu sur le temps méridien. Madame Collin va prendre attache avec les responsables de ce temps.

Par ailleurs, Madame Branco émet l'idée de faire un café des parents pour sensibiliser les adultes à ce problème.

Ordre du jour n°3 :

La coopérative : budget et achats.

Selon le dernier relevé de compte, il reste 2990.70 euros.
Nous avons eu une subvention de 1315.50 euros de la part de la ville.

Voici les premières dépenses et les projets que nous avons :

- Cofisation OCCE : 538.20 euros
- Venue de Musée en Herbe : 2940 euros (2400 euros de subventions et 540 euros de coopérative)
- Achats matériels pour Musée en Herbes (feuilles, encre...) : 150 euros
- Les abonnements Bayard presse pour chaque classe : 1125 euros

(Les comptes sont consultables auprès de la directrice sur simple demande par les parents élus)

Ordre du jour n°4 :

Les élèves : Evaluations nationales CP, orientation collège, liaison CM2 - 6^{ème}.

- **Les évaluations nationales CP.**

Les évaluations nationales de mi-parcours CP ont été passées mi-janvier. Les résultats de ces évaluations sont donnés aux familles lors de rendez-vous individuels et seront analysés ultérieurement par l'équipe enseignante.

Les résultats sont assez satisfaisants, les élèves ont bien progressé au cours de la première partie de l'année.

- **Orientation collège**

Les différentes étapes d'inscription pour la 6^{ème} débuteront en mars-avril. La procédure se déroule via AFFELNET, la saisie se fera par la directrice en lien avec les familles.

Les familles seront informées, par le biais du carnet de liaison, des différentes étapes et démarches à faire pour les éventuelles demandes dérogations. Les élèves sont affectés en premier dans le collège public de secteur selon l'adresse de leur domicile. Un premier mot a été donné aux familles afin de procéder à la vérification des adresses postales.

Les familles ont déjà été informées des modalités d'inscription pour les classes à horaires aménagés musique et danse.

- **Liaison CM2- 6^{ème}**

Lors d'un conseil école collège entre les enseignants de cycle 3, c'est-à-dire CM1, CM2 et 6^{ème}, il a été décidé d'un échange de pratiques entre l'école et le collège afin d'aider au mieux les élèves et de créer une continuité dans ce cycle.

Des visites croisées entre enseignants de CM1/ CM2 et enseignants de 6^{èmes} vont être mises en place.

Monsieur Liberman et Madame Godin iront observer un cours de mathématiques en classe de 6^{ème} et un professeur de mathématiques viendra en classe observer également une séance.

Monsieur Minier et Madame Gonçalves feront la même chose mais en français. Une visite du collège sera également prévue ultérieurement.

En ce qui concerne la liaison entre la Grande Section et le CP, les enseignants se sont rencontrés plusieurs fois pour travailler à partir des résultats des évaluations nationales. Pour ce qui est d'une rencontre sur l'école élémentaire, les modalités seront décidées lors d'une concertation avec les enseignants de maternelle prochainement.

Ordre du jour n°5 :
La sécurité : les PPMS.

- **Les PPMS**

PPMS (plan particulier de mise en sûreté).

Pour rappel, il y a 2 types d'exercices dans l'année :

- Le PPMS Risques Majeurs
- Le PPMS attentat intrusion

Les PPMS sont une demande officielle. Ils sont actualisés tous les ans. Une fois renseignés, ils sont envoyés à la DSDEN.

Un protocole y est indiqué, notamment l'information sur les procédures à adopter en cas d'alerte.

L'exercice PPMS intrusion a eu lieu le 15 octobre 2024.

Le second exercice PPMS Risques Majeurs aura lieu le mardi 1^{er} avril au cours de la matinée. Ce PPMS peut être déclenché en cas d'émanations de fumées toxiques par exemple.

Lors de cet exercice, les élèves devront se confiner dans leur classe au retentissement de l'alarme. Le confinement est différent du PPMS attentat intrusion, il n'y a pas besoin de se cacher et de rester silencieux.

- Mme Collin tient à soulever un problème concernant l'alarme PPMS. En effet, il n'y a pas d'alarme distincte pour chacun des PPMS. Or chaque exercice a pour finalité d'apprendre aux élèves à réagir en fonction des alertes. L'alarme PPMS intrusion étant la même que celle du PPMS risques majeurs, les élèves ne peuvent donc pas apprendre à réagir de façon adaptée selon la situation.

Les élèves seront informées par les enseignants en amont. Un mot sera collé dans les carnets de liaison pour informer les familles.

- **L'alerte incendie**

Un second exercice alerte incendie aura lieu lors de la prochaine période.

Ordre du jour n°6 :
Les travaux

- Les changements de néons dans la classe de Monsieur Liberman ont été effectués (lors du précédent conseil d'école, M. Liberman n'avait que 3 néons sur 12 qui fonctionnaient).
Madame Gimenez devait se renseigner sur le passage à l'éclairage LED.
- Une demande (début janvier) et une relance (23/01/2025) ont été faites pour un problème sur le TNI de Mme GONCALVES. L'image est très floue ce qui est très gênant pour les élèves et l'enseignante. Il faut attendre la prochaine

commande.

- Une demande a été faite (le 29/11/2024) ainsi qu'une relance pour réparer le tiroir du bureau de Mme SAUVAGE. L'enseignante est toujours en attente.
- À la suite de l'exercice PPMS, nous avons fait des demandes pour la réparation de rideaux et la mise en place de molettes à l'intérieur des portes de classes pour en permettre une fermeture plus rapide. Les molettes ont été installées.
- La demande pour le marquage de la cour de récréation à la suite du conseil des élèves est toujours en attente.
- Un impact a été relevé sur la porte des toilettes des filles. La vitre a été sécurisée et sera remplacée ultérieurement.
- L'installation d'un TNI dans la classe de Mme Zeghoudi est en attente.
- Mme COLLIN tient à signaler que les poubelles de la cour ne sont pas vidées assez souvent. Ce problème a été remonté à Monsieur Bouachir.
- Une demande a été faite pour l'installation de prises et de prises ethernet afin de créer une salle informatique dans la salle polyvalente. Les services de mairie sont venus regarder et ont confirmé la faisabilité de ce projet mais l'école reste en attente. Une relance va être faite.
- Le robinet de l'évier à côté de la classe de Mme Armand a été changé.
- La gouttière dans la cour de récréation (à côté de la classe ULIS) a été réparée.
- L'étagère de la classe de Mme Gonçalves a été réparée et une étagère a été installée dans un bureau du centre Delthil. La fuite dans une des salles Delthil a été réparée.
- Les murs de l'ancien préau devaient être repeints en blanc pour permettre de concrétiser un projet de fresque collective de longue date. Cette demande a été prise en compte par les services de la mairie qui doivent se rapprocher de la direction d'école.
- Une demande a été faite pour avoir un logiciel pour convertir les documents PDF ainsi qu'un scanner afin de faciliter le travail des ATSEMS en ULIS lors des transcriptions des exercices ou romans.

Ordre du jour n°7 :

Questions

1. La mise à jour du LSU (plusieurs parents ont indiqué qu'ils n'avaient aucune information lors de la connexion) est-elle prévue ?

Les parents ont un accès au livret de leur enfant sur le site Livréval. Ce sont les enseignants qui paramètrent l'accès aux livrets par les parents. Généralement cet accès est accordé après les rendez-vous donné aux familles afin de pouvoir rencontrer tout le monde. Rétrospectivement, les enseignants se sont rendu compte qu'un accès avant la remise des livrets ne permettait pas de rencontrer toutes les familles. Le transfert des livrets de Livréval vers LSU sera fait et les codes d'accès seront donnés aux familles prochainement.

2. Est-ce que l'équipe pédagogique trouve qu'il y a du mieux sur le temps du midi ? Les enfants se plaignent-ils comme l'an dernier ?

Au début de l'année, les enfants venaient souvent se plaindre après le temps méridiens aux enseignants ou à la directrice. A force de communication avec l'équipe des animateurs, depuis quelques temps, les enfants ne viennent plus ou très peu faire part de problèmes sur ce temps périscolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55. Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 20 juin 2025 à 18h15.

Documents annexe :

Copies envoyées à :

- M. Guéry, IEN de la circonscription
- M. Bouachir, référent territorial à la Mairie d'Aulnay-Sous-Bois.
- Représentants des Parents d'Elèves.